Réunion publique d'information et d'échanges

Extension de la Redevance Incitative à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon





Déroulé de la présentation



Le service public des déchets d'aujourd'hui à demain : quels défis relever ensemble ?



La Redevance Incitative : de quoi parle-t-on ?



Temps d'échanges Questions – Réponses



La RI en pratique sur le territoire : Quand et comment ?



TEMPS 1

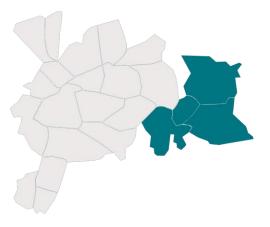


Le service public des déchets d' aujourd'hui à demain

Le territoire

Le territoire

- 23 communes
- 26 622 habitants
- 9 879 ménages
- Fusion de **2 territoires** au 1^{er} janvier 2017 :
 - Communauté de communes Evrecy Orne Odon (19 communes)
 - Communauté de communes Vallée de l'Orne (4 communes)





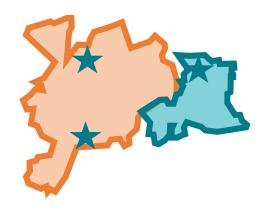
Un service public des déchets différencié

Le service public des deux anciens territoires présente plusieurs différences fonctionnelles :

Ex CC Evrecy Orne Odon

- ✓ Structure compétente : **CCVOO**
- ✓ Mode de collecte : prestation
- ✓ Mode de financement : RΙ
- ✓ 2 déchetteries





Ex CC Vallées de l'Orne

- ✓ Structure compétente : SMICTOM de la Bruyère
- ✓ Mode de collecte : régie
- ✓ Mode de financement : **TEOM**
- √ 1 déchetterie

 ★





Le devenir des déchets

LES ORDURES MENAGERES



Envoyés à l'UVE de Colombelles pour incinération et valorisation énergétique

Chauffage pour 10 500 logements à Hérouville-St-Clair, le CHU et d'autres établissements.







LES DECHETS RECYCLABLES

OÙ SONT RECYCLÉS LES EMBALLAGES ?

EMBALLAGES	SITE DE RECYCLAGE	DÉBOUCHÉS
PLASTIQUE	Territoire national (Est de la France)	Nouvelles bouteilles, arrosoirs, fibres de rembourrage
ACIER	Montoir de Bretagne (Loire-Atlantique)	Emballages, pièces auto, structures métalliques
ALUMINIUM	Balen (Belgique)	Emballages, papier alu, pièces auto, vélo, trottinette, fenêtres
CARTON	Rouen (Seine-Maritime)	Carton ondulé
VERRE	Le Havre (Seine-Maritime)	Emballages en verre
BRIQUES ALIMENTAIRES	Hondouville (Eure)	Essuie-tout, papier toilette (avec le carton), mobilier urbain (avec le plastique et l'aluminium)
PAPIERS	Golbey (Vosges)	Papier
•		Données Syvedac - Année 2020

Les actions de prévention du service actuel



Compostage

- Mise à disposition de composteurs individuels et collectifs à prix réduits
- Plus de 50% des usagers qui pratiquent le compostage (sous toutes ses formes)



Communication de proximité

- 2 ambassadeurs du tri au Smictom de la Bruyère
- 1 ambassadeur du tri à la CCVOO
 - →Vont à la rencontre des usagers
 - →Tiennent des stands (Utilotroc,...)

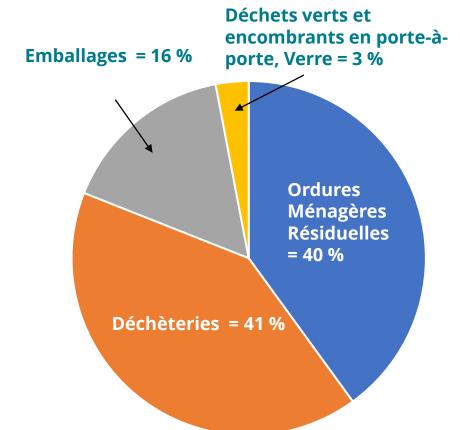


Réemploi

- Zone de réemploi à la déchèterie de Saint-Martin-de-Fontenay, en partenariat avec la Ressourcerie « Respire »
- Colonnes textiles sur tout le territoire



Le coût du service aujourd'hui





Ensemble des charges 121 € / hab / an

Recette « emballages ménagers » 3 € / hab / an + autres recettes (subventions,...)

Coût final à financer par la RI 100€ TTC / hab / an

Quels sont les défis à relever? Les enjeux réglementaires

RÉDUIRE DE 15% LA QUANTITÉ DE DÉCHETS PRODUITS ENTRE 2010 ET 2030

AUGMENTER LA VALORISATION POUR ATTEINDRE 65% DE VALORISATION EN RÉEMPLOI OU RECYCLABLE EN 2035

RÉDUIRE LA QUANTITE DE DECHETS ENFOUIS À 10% D'ICI 2035

TRIER TOUS LES PAPIERS ET EMBALLAGES
PLASTIQUES EN 2022

TRIER À LA SOURCE LES DECHETS ALIMENTAIRES EN 2024

ADOPTER LE FINANCEMENT INCITATIF POUR 25 MILLIONS D'HABITANTS EN 2025





LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Harmonisation et optimisation du service sur les deux territoires



Généralisation du bac OMR pucé et optimisation des collectes (réduction de la fréquence des collectes en 2024)



Généralisation de la collecte en bac des multimatériaux en 2023



Généralisation du compostage individuel et collectif au 1^{er} janvier 2024

INSTAURATION DE LA REDEVANCE INCITATIVE Effective au 1^{er} janvier 2024



Optimisation des déchèteries

TEMPS 2



La Redevance Incitative : de quoi parle-t-on ?

Les objectifs de l'extension de la RI

Quels sont les objectifs de la RI?



- → Harmoniser le financement sur l'ensemble du territoire
- → Répondre aux **enjeux réglementaires**
- → Prévenir **l'impact environnemental** en modifiant les pratiques de tous les usagers et professionnels pour :
 - Prévenir et réduire la production de déchets
 - Améliorer le geste de tri et la valorisation des déchets
 - Responsabiliser et sensibiliser sur le coût réel du service déchets
- → **Maîtriser les coûts** de la gestion des déchets et la facture des usagers

La tarification d'aujourd'hui et de demain De la TEOM à la RI

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)



- ✓ Un impôt,
- ✓ Payé avec la taxe foncière par le propriétaire.



Base foncière

X

Taux de TEOM









- ✓ Une redevance annuelle payée par l'occupant du logement,
- ✓ En fonction de l'utilisation du service.



ABONNEMENT FIXE



FORFAIT

(dépend du volume du bac)



PART VARIABLE

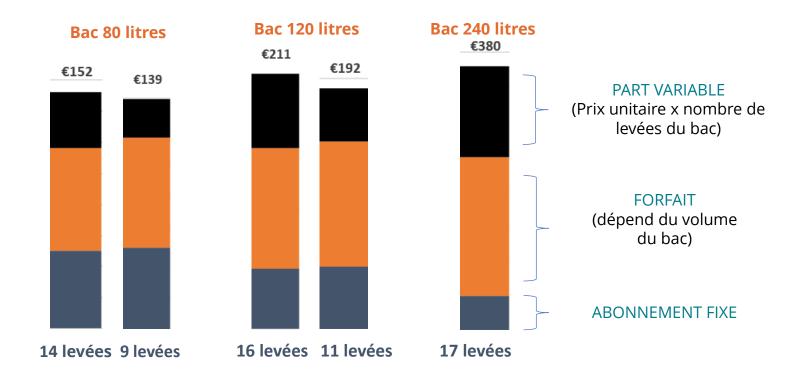
= Prix unitaire x nombre de levées du bac

S'applique à tous les producteurs de déchets

La tarification d'aujourd'hui et de demain De la TEOM à la RI

Montant moyen de la **TEOM** en 2021 = **201 €**

Simulation du montant de la redevance selon le volume du bac et exemples du nombre de levées annuelles



(exemples de levées annuelles faites par les usagers)

Les bénéfices pour le territoire d'ici 2025

Les projections de ratios de collecte selon les scénarios

Tendanciel Redevance Incitative 2027

OMR

124 kg/hab.

110 kg/hab.

Multimatériaux

52 kg/hab.

63 kg/hab.

Déchetteries

467 kg/hab.

366 kg/hab

Réduction des Ordures Ménagères Résiduelles

Augmentation du volume de déchets recyclés

Diminution du volume de déchets déposés



Un objectif pour la gestion des déchets

→ La maitrise de la hausse du coût aidé.



TEMPS 3



La RI en pratique : extension et déploiement sur le territoire

La Redevance Incitative : mode d'emploi

Les services inclus dans la redevance :

- ✓ La fourniture des bacs gris et jaunes pucés,
- ✓ Collecte + Traitement des ordures ménagères,
- ✓ Collecte + Traitement des emballages et papiers,
- ✓ Collecte + traitement des déchets de déchèterie,
- ✓ Collecte + Traitement du verre en point d'apport volontaire,
- ✓ Frais administratifs.

D'octobre 2022 à décembre 2022 choisir son bac d'ordures ménagères!

Foyer	Volume du bac OMR
1 personne	80 L
2 à 3 personnes	120 L
4 à 5 personnes	180 L
6 personnes	240 L
7 personnes et plus	360 L

Avec la possibilité de choisir un bac strictement inférieur ou supérieur en fonction de cette grille de dotation.

La Redevance Incitative : mode d'emploi

1 - IDENTIFICATION

Chaque bac OMR est équipé d'une puce électronique qui permet d'identifier l'usager lors de chaque dépôt





2 - LEVEES

A chaque levée de bac, la puce transmet les données à la collectivité



4 - FACTURATION

Les données sont communiquées aux usagers avec la facturation





3 - GESTION DES INFORMATIONS

Grâce à la transmission d'information, un nombre de dépôts est associé à chaque ménage

BAC OM 120 n° 102440 - Puce n° : 010F69290F - Nombre de levées : 2	27
--------------------------------------------------------------------	----

05/01/2021	12/01/2021	26/01/2021	09/02/2021	23/02/2021
09/03/2021	23/03/2021	06/04/2021	20/04/2021	04/05/2021
18/05/2021	01/06/2021	15/06/2021	06/07/2021	13/07/2021
27/07/2021	10/08/2021	17/08/2021	07/09/2021	21/09/2021
05/10/2021	19/10/2021	02/11/2021	09/11/2021	23/11/2021
07/12/2021	28/12/2021			

La Redevance incitative : mode d'emploi

Les +

- ✓ Une facturation au plus juste, qui n'est plus liée à la valeur locative.
- ✓ Une facturation plus lisible et plus incitative pour l'usager.





Pour maîtriser ma facture:

- ✓ **Je composte**, grâce aux bacs mis à disposition gratuitement.
- ✓ Je trie correctement mes déchets.
- ✓ Je privilégie **le réemploi** et utilise **la déchèterie**.

Le calendrier prévisionnel Les étapes clés

DEPLOIEMENT

TEST

HARMONISATION REDEVANCE INCITATIVE

2022

2023

2024

- Réunions publiques d'information (novembre 2022)
- Enquêtes de dotation (jusqu'à décembre 2022)

Année « test » :
 Période d'adaptation des pratiques

(avril – novembre 2023)

- Facturation à blanc (service rendu sur 6 mois) (Novembre 2023)
- Harmonisation de la grille tarifaire

De novembre 2022 à mars 2023

(automne 2023)

Mise à jour des fichiers usagers et distribution des bacs OMR et de tri

Fin 2022 - Fin 2023

Adaptation technique du service



1^{er} janvier 2024 : lancement de la Redevance Incitative

- 1ère facturation réelle en juillet 2024
- Suppression de la TEOM

Les autres modalités d'accompagnement au geste de tri

3 grandes modalités d'accompagnement déployées par la collectivité :

Composteurs gratuits à partir du 01/01/2023



Sensibilisation et prévention : ambassadeurs du tri en porte-à-porte de décembre 2022 à mars 2023



Distribution de documents d'information: mémo tri, calendriers de collecte,...





Vous avez une question sur la Redevance Incitative ?

CCVOO: 02.31.73.11.98

Retrouvez la foire aux questions ici :

https://cdc.vallees-orne-
odon.fr/environnement/redevance-incitative/

SMICTOM de la Bruyère : 02.31.23.84.63

https://www.smictomdelabruyere.com/rede vance-incitative



